

L'HYPNOTISME ET LE MESMERISME¹

LA SCIENCE FAIT UN PAS EN AVANT

On trouve encore de ces encyclopédies où le mesmérisme est classé parmi les folles superstitions des ignorants qui sont le jouet d'habiles imposteurs tirant profit de leur crédulité, et ils sont encore en vie les savants docteurs qui ont publié des articles à l'appui des encyclopédies. Pourtant aujourd'hui, les plus éminents médecins d'Europe déclarent que Mesmer avait raison et que le mesmérisme n'est pas une superstition, mais qu'il est nécessaire pour les réputations d'adopter un nouveau nom : ainsi le mesmérisme est rebaptisé Hypnotisme. De cette façon, les mêmes docteurs qui ricanent et se moquent de ce qui avait été connu depuis longtemps du commun des mortels peuvent maintenant discuter savamment de phénomènes qu'ils ignoraient encore sous leur nom précédent, il y a quelques années. Dans le numéro de mars de *Scribner*, le Dr William James écrit sur ce sujet sous le nom du « Soi Caché », et le *Forum* d'Avril fait paraître un article de l'éminent Dr Charcot

¹ Traduction de « Hypnotism and Mesmerism », article écrit par W.Q. Judge et publié dans le *Path* de Mai 1890.

intitulé « l'hypnotisme et le crime ».

Bien qu'un peu tardif, ce pas est fait dans la bonne direction. Mais les éminents médecins qui réalisent ce progrès ne peuvent prétendre être en avance sur les gens ordinaires, car ceux-ci en connaissent, depuis des générations, tout autant sur le sujet que les praticiens diplômés, si ce n'est qu'ils n'ont pas employé de nom ronflant pour y faire allusion. Comme le savent nombre de membres de la Société Théosophique, il y a peut-être des milliers de personnes aux Etats-Unis qui, il y a 40 ans, ont poursuivi les mêmes recherches et fait des expériences similaires à celles du Dr Charcot et d'autres. En l'an 1850, un certain Dr J.B. Dods donna des conférences à travers le pays en exposant au public ce qu'il appelait la *Psychologie Electrique*. Son activité était si notoire à l'époque qu'elle attira l'attention de certains sénateurs américains, parmi lesquels Daniel Webster, John P. Hale, Theodore Rush, Sam. Houston, Henry Clay, et d'autres, lesquels invitèrent le Dr Dods à faire pour eux, une conférence à Washington. Il fit son exposé, puis reprit ses expériences et publia une série de Conférences sur le sujet. On peut y trouver, entre autres choses, les directives que proclament maintenant si bruyamment - en se les appropriant - des médecins qui à l'époque auraient hué le Dr Dods. Et, même sur le point de la nécessité d'observer la prudence et de garder l'hypnotisme hors de la portée des personnes sans principes, Dods n'a pas gardé le Silence. En 1850, il écrivit dans son introduction que bien qu'il ait enseigné plus d'un millier d'individus préalablement liés par le serment solennel de ne pas révéler ses méthodes à des personnes impures ou immorales, il s'en trouva pourtant certains assez peu scrupuleux pour violer leur serment et colporter la « science » un peu partout.

Dans le *Forum* d'Avril, le Dr Charcot plaide en faveur d'une législation qui empêcherait justement de telles personnes sans

principes de s'occuper de ces sujets, en ne s'appuyant pas uniquement sur le fait que des crimes peuvent être commis aisément et en toute sécurité à l'aide de l'hypnotisme, mais plutôt en souhaitant que des personnes sensibles puissent être protégées de retours de crises d'hystérie ou de catalepsie ; il avance, d'ailleurs, l'opinion que le crime ne trouvera probablement aucune aide ni aucune sécurité dans l'hypnotisme. Si nous sommes entièrement d'accord avec le Dr Charcot sur la nécessité de placer des barrières de protection autour de cette science en cours de croissance, c'est au contraire par la conviction que le crime peut être facilité et dissimulé en recourant à une telle pratique et qu'il est aujourd'hui effectivement facilité et dissimulé. Nous ne souhaitons pas que l'hypnotisme soit confié aux seuls docteurs en médecine, comme il le demande, pour qu'ils en fassent ce qu'ils veulent, mais nous aimerions imposer des restrictions à ces messieurs eux-mêmes, et limiter le nombre d'entre eux qui auraient l'autorisation de l'utiliser.

Toutefois, aux yeux du Théosophe, l'intérêt principal de ce nouveau pas en avant des écoles scientifiques ne réside pas dans le fait probable que des règles et des méthodes pourront être publiées mais dans la perspective qu'avant longtemps le matérialiste endurci — qui ne peut se convaincre d'un fait que lorsque, l'Académie le reconnaît — sera amené d'autant plus facilement à croire à l'existence de l'âme. Dans l'article de *Scribner* daté de Mars et mentionné plus haut, on trouve la reconnaissance publique que les faits de l'hypnotisme sont une preuve d'un Soi Caché. Le Dr Charcot ne va pas aussi loin que cela, mais la diversité et le caractère particulièrement occulte de nombreux faits journallement mis en lumière par d'autres expérimentateurs sont en train d'accumuler une telle montagne de preuves qu'il ne sera guère possible à quiconque de passer

outré, ou d'en nier l'importance. Dès que ces gens commencent à admettre l'existence d'un Soi caché — en utilisant, en vérité, les mots mêmes qu'ont adoptés depuis longtemps de nombreux Théosophes, et que l'on trouve constamment dans les anciennes Upanishads — ils permettent l'ouverture d'une brèche dans l'édifice.

Ainsi, nous n'aurons pas longtemps à attendre avant de voir s'accomplir la prédiction faite par H.P. Blavatsky dans *Isis Dévoilée*, et répétée dans la *Doctrine Secrète* : « ... des faits oubliés et des événements délibérément engloutis dans l'océan du scepticisme moderne remonteront une fois de plus pour réapparaître à la surface ».

Rodriguez UNDIANO
The Path, Mai 1890

LE MESMERISME ET LE SOI SUPERIEUR²

Dans un livre publié récemment à Londres par A.P. Sinnett, sur « L'explication rationnelle du mesmérisme », j'ai lu certaines déclarations surprenantes sur la relation entre le soi supérieur et le mesmérisme. L'auteur assure que c'est le soi supérieur qui agit dans le cas des sujets mesmérés qui manifestent de la clairvoyance, de la claire audience, et d'autres phénomènes semblables, d'ordre supérieur. Autrement dit, les opinions exposées se ramènent à la doctrine suivante : le pouvoir physique grossier du mesmérisme est capable d'agir sur le pur esprit qu'est le Soi Supérieur, et de l'affecter. Cette idée paraît tout à fait contraire à tout ce que nous avons lu dans la littérature théosophique sur la philosophie de l'homme et sa nature complexe. Car s'il y a une chose qu'on y trouve clairement établie, c'est que le soi supérieur ne peut pas être affecté de cette manière. Il est une partie de l'esprit suprême et, comme tel, ne peut être soumis au bon plaisir d'un mesmériser.

C'est un fait bien connu que plus l'opérateur est grossier et physique, plus forte est son influence et plus il trouve facile de plonger son sujet dans l'état de transe. Il est rare qu'on rencontre des êtres très délicats, nerveux, ou hautement spiritualisés capables de dominer les sens d'un autre par ces moyens. En effet, si nous parvenons ainsi à spiritualiser notre corps, les moyens par lesquels nous pouvons affecter les autres et leur faire faire ce que nous désirons appartiennent à un plan de

² Traduction de « Mesmerism and the Higher Self », article écrit par W.Q. Judge et publié dans le *Path* de Mai 1892.

matière plus subtil que celui dont s'occupe le mesmérisme, et les instruments particuliers utilisés sont d'un ordre qui n'a pas à être décrit dans ces pages puisqu'ils sont secrets dans leur nature et ne doivent pas être révélés trop tôt. Ils peuvent être découverts par ceux qui cherchent dans la bonne direction, et bien des suggestions ont été données à leur sujet au cours de la dernière décennie, mais la discrétion doit être observée. Et même ces moyens, si fins et si subtils qu'ils soient, n'agissent pas sur le soi supérieur mais sur exactement les mêmes parties de notre nature intérieure que celles qui sont atteintes par le mesmérisme ordinaire. Non seulement l'ensemble de notre philosophie soutient l'affirmation que l'on ne peut pas agir sur le soi supérieur, mais nous avons aussi l'éminent auteur, H.P. Blavatsky, qui dit que l'esprit humain — et il s'agit du soi supérieur — ne peut être influencé par aucun homme.

La force mesmérique est purement matérielle, quoique d'une sorte de matérialité plus subtile que le gaz. Elle est secrétée par le corps physique en conjonction avec l'homme astral intérieur, et ne possède en elle aucune parcelle de spiritualité en dehors du fait que l'esprit est immanent dans l'univers entier. Et quand elle est amenée à agir sur le sujet, qu'il soit consentant ou non, la partie de la nature de ce dernier qui est éveillée — ou plutôt séparée du reste — est l'homme astral.

Probablement, la raison pour laquelle M. Sinnett, et d'autres auteurs, font l'erreur de confondre cet homme astral avec le soi supérieur est que les déclarations faites par l'individu en transe semblent dépasser de beaucoup les limites de la conscience de veille ordinaire. Mais ceci ne fait qu'élargir l'horizon possible de la conscience et ne prouve pas que nous recevions directement un message de l'esprit. Les vastes pouvoirs de la mémoire sont bien connus et, si nous ajoutons à l'estimation habituelle qui est faite de ces pouvoirs, la connaissance des anciennes écoles

ésotériques, nous sommes amenés à comprendre que la mise à jour des souvenirs subconscients est capable de fournir beaucoup d'informations qu'un spirite serait susceptible d'attribuer à un habitant du Summerland. Rappelons ici le cas célèbre de la servante ignorante d'un pasteur: son maître avait l'habitude d'aller et venir, en répétant à haute voix, à portée de son oreille, des vers latins et grecs et, comme nous le savons, lorsqu'elle tomba malade, avec un accès de fièvre, elle se mit à répéter constamment ces vers latins et grecs, mais c'était là un acte de la mémoire sous-jacente qui avait tout saisi et enregistré, bien que la servante dans son état de santé normal fût trop inculte pour dire un seul mot dans l'une ou l'autre de ces langues. On peut multiplier à l'infini de tels exemples dans tout ce qui a été rapporté des clairvoyants de tous genres et toutes conditions. Lorsque l'obstacle à l'action de la mémoire subconsciente se trouve écarté, que ce soit par l'effet de la maladie, d'un entraînement, de pratiques appropriées, ou d'un changement naturel du corps, toutes les impressions qui étaient restées non perçues jusqu'alors viennent à la surface.

La clairvoyance et les phénomènes similaires s'expliquent par la connaissance de l'homme intérieur et, par conséquent, c'est faire une erreur et dégrader une grande idée que de dire que le soi supérieur y est impliqué. Car l'homme astral intérieur possède les véritables organes qui fonctionnent partiellement en rapport avec l'homme que nous connaissons. C'est là que se trouvent l'œil et l'oreille véritables. Voici donc ce qui se produit au cours de la transe mesmérique : l'œil et l'oreille externes sont paralysés pendant ce temps et le cerveau, dans son fonctionnement, est amené à rapporter ce qui est vu et entendu par les sens intérieurs.

Ceux-ci, c'est bien connu, ne sont pas limités par le temps ou l'espace et offrent ainsi à l'opérateur des choses qui

paraissent vraiment merveilleuses lorsqu'on les considère du point de vue habituel d'observation.

Et, en même temps, il est bien connu de ceux qui ont expérimenté en suivant strictement les directives établies par les maîtres de l'occultisme que la vue, l'ouïe et l'idéation du sujet mesmérisé sont détournées de leurs voies normales et altérées par les opinions et les pensées de l'opérateur. Et ceci est spécialement le cas des sujets très sensibles qui sont entrés dans l'état prétendu *lucide*. Ils se trouvent alors dans un domaine dont ils connaissent peu de chose et généralement, à l'opérateur qui les a mis dans cet état et les interroge sur des sujets tels que la constitution intérieure de l'homme et de la nature, ils donnent des réponses qui sont des copies enjolivées de ce que l'opérateur lui-même a pensé sur le même sujet, s'il y a pensé de façon précise. D'après la teneur de certains passages du livre que j'ai mentionné, il semble clair que les idées relatives au soi supérieur qui y sont exprimées proviennent de sensitifs qui n'ont fait, en réalité, que développer et confirmer les vues exprimées par l'auteur de cet ouvrage il y a quelques années dans les *Transactions of the London Lodge* sur le sujet du soi supérieur, comme on peut s'en assurer en lisant ces documents. Un sujet qui est simplement sensible à l'influence mesmérique, aussi avancé soit-il par rapport aux autres sensitifs, n'est en aucune façon un *voyant entraîné* mais, selon l'opinion des écoles ésotériques, un sujet sans entraînement, car, dans ce domaine, entraînement signifie une connaissance complète de la part du voyant de toutes les forces à l'œuvre et de tous les plans auxquels sa conscience parvient à accéder. Par conséquent, celui qui pénètre dans cet état uniquement par la force du fluide mesmérique est un promeneur totalement incapable de guider quiconque. Il en va différemment dans le cas du voyant préalablement entraîné qui utilise le fluide mesmérique d'un

autre simplement comme une aidé pour passer dans cet état. Et peut affirmer en toute confiance qu'il n'existe pas encore de voyants ainsi entraînés dans le monde occidental. Par conséquent, aucun opérateur ne peut bénéficier des services de tels voyants, mais tous les investigateurs en sont réduits à se fier aux dires de leurs sujets en état de transe, hommes ou femmes — surtout des femmes — qui n'ont jamais subi les longs préliminaires de l'entraînement et de la discipline (non seulement sur le plan physique mais aussi sur le plan mental), qui sont les premières conditions absolument indispensables pour une vision correcte à l'aide des yeux intérieurs. Evidemment, j'excepte de ceci le pouvoir de voir des faits et des choses qui ont lieu près ou loin : on ne fait alors qu'employer la vue et l'ouïe intérieures ; ce n'est pas l'utilisation de l'entendement intérieur. Mais j'aimerais en dire un peu plus sur cette question une prochaine fois.

William BREHON
The Path, Mai 1892

HYPNOTISME ET THEOSOPHIE³

L'hypnotisme est-il compris ? Quelle est l'attitude de la Société Théosophique à l'égard de l'hypnotisme ?

Certains pensent que magnétisme et hypnotisme sont identiques ; en effet, bien des personnes ont dit que cette nouvelle force, ou ce nouveau pouvoir, n'est rien d'autre que la vieille pratique de Mesmer remise à l'honneur dans notre siècle après de longues années de mépris, et affublée d'un nouveau nom — ce qui permettra aux docteurs en médecine de s'en emparer. Cela n'est cependant pas entièrement exact. On peut bien attribuer au Dr Charcot de Paris et à ses émules le crédit d'avoir fait revivre l'hypnotisme ; car, c'est à la suite de leurs recherches qu'il a été accepté par le corps médical. J'ai vu les éminents médecins de la côte atlantique des Etats-Unis changer d'opinion à ce sujet en l'espace de vingt-cinq ans. Le Dr Hammond et d'autres se moquaient de la crédulité de ceux qui acceptaient l'idée que les phénomènes, maintenant si bien connus des hypnotiseurs, aient jamais pu se produire. Aujourd'hui, ils écrivent des articles admettant les faits qu'ils niaient jadis.

Il y a bien des années, un chirurgien de l'armée britannique, le Dr Esdaile, dirigeait un hôpital en Inde, où il fit de nombreuses opérations difficiles en se servant du magnétisme comme moyen d'anesthésie et il montra même à des assistants indigènes comment s'en servir, à sa place, sur des patients. Son livre, paru il y a longtemps, décrit tous les faits. Il existe dans

³ Traduction de « Hypnotism and Theosophy », article écrit et publié par W.Q. Judge dans *Jennes Miller Illustrated Monthly* probablement en 1893.

tous les pays quantité de témoignages sur la réalité des états et des pouvoirs mesmériques et hypnotiques.

La grande question qui fut soulevée une fois que les preuves sur l'hypnotisme furent apportées, fut très différente de celles qui avaient été posées auparavant. Sitôt que le processus fut décrit et admis, les expériences allèrent bon train et le grand sujet de la « suggestion » fut mis à jour. On découvrit qu'on pouvait faire faire à la personne hypnotisée bien des choses étranges, une fois sortie de l'état hypnotique, pourvu qu'on lui en ait fait la suggestion quand elle était dans cet état. On disait au sujet d'assassiner le Dr A ou B ; de voler un portefeuille. Puis on le faisait sortir de l'état hypnotique, et, au moment fixé, il prenait l'arme suggérée — un coupe-papier, ou un objet inoffensif — et exécutait toutes les actions prescrites ou volait effectivement l'objet qu'on lui avait dit de voler. Si ce pouvoir pouvait ainsi être utilisé par un docteur au cours d'une expérience, on en déduisit qu'un véritable meurtre pourrait être imaginé et exécuté en se servant d'une personne hypnotisée. Ce pouvoir était donc dangereux. Un crime pouvait donc être commis en toute impunité pour le vrai coupable. Le Dr Charcot confia à une importante revue de New York un article dans lequel il admettait les possibilités de suggestion aux patients, mais niait qu'il y eût un danger de crime à la suite d'une suggestion. Cependant, il dit également qu'il devrait exister des lois contre toute pratique de l'hypnotisme sans discernement. La plupart des membres de la Société Théosophique approuvent pleinement cette dernière conclusion, mais ils pensent aussi qu'il y a et qu'il y aura danger de crime par suggestion faite à des sujets sous hypnose, non dans le présent immédiat, mais dans l'avenir.

Ceci provient du fait que le corps médical ne comprend pas l'hypnotisme et ne mesure pas ses dangers, et qu'il reconnaît

encore moins que le public puisse avoir une connaissance correcte sur le sujet.

Les meilleurs d'entre les hypnotiseurs savent très bien qu'il y a des moments où le sujet hypnotisé échappe à leur influence, et demeure dans l'état hypnotique en subissant une influence qui est inconnue de l'opérateur et dont le sujet n'a pas une conscience distincte. Voilà l'un des dangers — le danger de l'ignorance et de la cécité d'un guide prétendant conduire un autre aveugle. Des auteurs comme Brandt, Binet et d'autres, ne sont que des statisticiens. Ils présentent simplement des faits et des méthodes, mais sont tous également dans l'obscurité pour ce qui est des causes et des possibilités. De même, les opérateurs les plus connus savent aussi, comme l'a dit le Dr Charcot, qu'il existe un danger de voir se développer l'hystérie, là où elle ne s'était jamais manifestée, ainsi que tout un ensemble d'autres maux. C'est la raison pour laquelle il demande la suppression de toute pratique hypnotique faite sans discernement. Mais le véritable point noir de l'hypnotisme — qui est bien connu des étudiants théosophes — est le suivant : à mesure que la force et le pouvoir de l'hypnotisme seront mieux connus, on constatera que, quelle que soit l'influence en jeu, le processus qui a lieu au cours de l'hypnose est la contraction des cellules du corps et du cerveau, de la périphérie vers le centre. Ce processus est réellement un phénomène de l'état de mort, et il est à l'opposé de l'effet mesmérisme. Ce point n'est pas connu du corps médical, et a peu de chances de l'être étant donnée la façon dont celui-ci procède actuellement, parce que les examens *post-mortem* ne révèlent jamais l'action d'une cellule vivante. Le magnétisme par influence humaine part de l'intérieur et progresse vers la surface externe, manifestant ainsi un phénomène de vie à l'opposé même de l'hypnotisme. Et l'utilisation du magnétisme ne soulève pas d'objection,

cependant, sa pratique devrait se limiter à des membres compétents du corps médical. Par contre, les membres de la Société Théosophique les plus sérieux et les plus prudents se déclarent contre l'emploi de l'hypnotisme. Pour toutes ses applications comme moyen d'anesthésie, il peut être remplacé par le mesmérisme, sans qu'il en résulte de mauvais effets. Le Dr Esdaile l'a abondamment démontré. Des lois devraient être édictées afin que soit considéré comme un délit le fait de tenir une séance hypnotique publique ou privée. Ces, lois devraient également viser jusqu'aux médecins qui, sous prétexte de science, mettent leurs sujets dans des positions ridicules et indignes. De telles pratiques ne sont pas nécessaires et vont délibérément à l'encontre de la volonté et du jugement du sujet éveillé. Elles ne font que mettre en valeur le pouvoir de l'opérateur et ne donnent pas plus de connaissance que celle que l'on pourrait trouver autrement.

Mais, même dans les cas remarquables décrits par Binet et d'autres en France, les lois qui gouvernent la constitution intérieure de l'homme, et qui sont à l'œuvre particulièrement dans l'hypnotisme à partir d'un certain point, ne sont pas reconnues par les savants auteurs. Certains donnent seulement des faits — des faits de toute sorte sur l'étrange récurrence de certains états — et d'autres, comme le Dr James, chez nous, avancent qu'il y a un soi caché qui joue ces tours bizarres à l'aide de la forme mortelle. Les Théosophes savent que les extraordinaires altérations du mental ou du pouvoir mental, l'étrange «récurrence de certains états» et la division ou séparation apparemment très marquée de l'intelligence chez le même sujet humain s'expliquent toutes par l'ancienne méthode orientale qui réduit les pouvoirs intérieurs de l'homme à sept classes, dans chacune desquelles le soi caché — l'Ego — peut agir, et agit en fait, indépendamment, le corps physique n'étant

qu'un instrument grossier ou champ d'action de l'homme réel.

Une telle théorie fait une division dans l'homme en sept plans d'action, dans lesquels l'Ego, ou le soi caché, peut manifester une conscience opérant d'une manière particulièrement appropriée à ce plan, et participant également de la conscience et de l'expérience des plans supérieurs au plan considéré — mais non des plans inférieurs. Et chacune de ces couches, chacun de ces champs de la conscience se trouve de plus divisé en d'autres champs secondaires, et, sur chacun d'eux, il peut y avoir une expérience ou action séparée, ou bien tous peuvent être combinés.

Si on examine les cas relevés par le Dr James, on note que la particularité observée est que lorsque la personne agit en tant que numéro 1, elle n'a aucun souvenir d'un état appelé numéro 2. Aucune explication de ce phénomène n'a été proposée ; le fait a été simplement noté : il s'explique par la localisation de la conscience de *l'Ego* dans l'un ou l'autre des sous-champs d'action de la première classe de la grande série des sept.

Le fait de ne pas se souvenir en passant d'un état à l'autre tient à ce que l'Ego est poussé de force dans ce champ particulier et se trouve ainsi incapable d'en ramener avec lui le souvenir. Il agit donc entièrement en automate sur ce plan-là. Cet effet est dû presque entièrement à l'action spécifiquement contractile du processus hypnotique, lequel, comme il a été dit plus haut, implique essentiellement une contraction des cellules depuis l'extérieur vers le centre. Cette situation est de nature à empêcher toujours l'Ego de s'apprendre à se souvenir en passant d'un état à l'autre et d'un champ à un autre champ, tandis que cet entraînement est possible dans l'état mesmétrisé ou magnétisé et, bien entendu, dans la vie de veille normale.

Les cas où le sujet échappe au contrôle de l'opérateur s'expliquent tous sur la base de la même théorie théosophique ;

ce sont des cas où *l'Ego* se retire du premier plan ou champ de conscience constitué de sept sous divisions ou sous-champs, pour accéder au plan suivant de la série entière des sept, au lieu d'entrer dans l'une des sous-divisions du premier plan mentionné. Et, comme les médecins praticiens n'ont aucune connaissance des sous-divisions intérieures supérieures, et n'admettent pas leur existence, ils n'ont aucune notion des moyens propres à atteindre *l'Ego* lorsqu'il leur a échappé pour atteindre un champ de conscience dont ils ignorent les lois et les conditions ; autrement dit, dans de tels cas, les hypnotiseurs ne sont pas occupés à examiner le *véritable* champ d'opération de la force, mais ne font qu'observer certains de ses phénomènes.

Ces phénomènes se manifestent dans le corps physique ou l'enveloppe extérieure, tandis que les processus psychophysologiques qui ont lieu à l'intérieur et produisent les phénomènes visibles restent cachés à leurs yeux.

William Q. JUDGE

L'HYPNOTISME⁴

Qu'est-ce que la force ou l'influence hypnotique ? Qu'arrive-t-il réellement lors d'une expérience hypnotique ? Et qu'est-ce qu'elle prouve ? Quelle est la force mise en jeu qui, après avoir plongé un homme dans le sommeil, l'amène à un faux état de veille dans lequel il obéit à une suggestion, semble perdre son identité, devient apparemment une autre personne, parle une langue dont il n'a aucune connaissance et perçoit, comme si elles étaient réelles, des visions imaginaires ? Comment se fait-il que, dans cet état, son corps physique suive la suggestion de l'opérateur, et se couvre de cloques de brûlure par l'effet d'un bout de papier ne possédant aucun pouvoir vésicatoire, ou que le sujet éternue quand il n'a pas de réel chatouillement des nerfs olfactifs, qu'il frissonne au-dessus d'un poêle allumé et se mette à transpirer si on lui suggère qu'un bloc de glace est boule de feu ?

Toutes ces choses, et bien d'autres encore, ont été faites dans des expériences hypnotiques, exactement comme l'avaient fait il y a bien des années les mesmériseurs, les électro-biologistes et les fascinateurs errants de tout calibre. Cela se passait alors hors du giron de la science, mais maintenant, depuis que les médecins en ont rebaptisé une partie « hypnotisme », ces phénomènes ont leur place désignée parmi les branches de la psychologie théorique et appliquée. Bien entendu, les écoles nouvelles sont allées plus loin que ne le firent ou ne purent le faire les précédentes. Elles y ont ajouté une espèce de sorcellerie en se prétendant tout récemment

⁴ Traduction de « Hypnotism », article écrit par W.Q. Judge et publié dans le *Path* de février 1894.

capables d'extérioriser et de localiser la sensibilité nerveuse du sujet et, par suite, son impressionnabilité mentale et en la transférant sur sa photographie ou à l'intérieur d'un verre d'eau, de telle sorte que si on gratte la photographie ou touche le verre d'eau, le patient se mette à sursauter aussitôt ou à pousser un cri. C'est ainsi qu'on procédait jadis en fabriquant une figurine de cire à votre image et en y plantant des épingles pour vous faire dépérir et mourir ; autrefois, pour avoir fait cela, des hommes et des femmes furent brûlés vifs. Cette pratique, malgré son intérêt et l'importance qu'elle présente si elle est vraie, possède en fait d'intérêt celui d'un cauchemar en laissant entrevoir comment dans le proche avenir on pourra trouver en vente le portrait de quelqu'un pour permettre à un ennemi de lui faire subir des brûlures et de le poignarder, avec la condition préalable que la localisation extérieure de la sensibilité de la victime ait été réalisée. Mais les autres expériences soulèvent les grandes questions de l'identité, de la conscience, de l'âme et de la personnalité. Elles conduisent à se demander si le monde est physique et mécanique, comme Descartes le pensait, ou s'il est une réalité impermanente et une forme de conscience, existant en raison de la pensée et entièrement dominée par la pensée, comme les Théosophes modernes et anciens l'ont toujours soutenu.

Le Professeur James, de Harvard, a publié sa conclusion selon laquelle les expériences faites en hypnotisme le convainquent — comme elles en ont convaincu beaucoup — de l'existence du soi caché dans l'homme, tandis que les écoles françaises discutent pour savoir si tout est dû à une seule personnalité capable d'en imiter plusieurs ou à plusieurs personnalités enfermées en une seule personne et manifestant un aspect après l'autre. On enregistre des faits et on réalise des choses merveilleuses, mais les écoles modernes n'ont encore

élaboré aucune explication raisonnable et définitive. Avec ici et là quelques exceptions, les chercheurs qui sont ignorants de la vraie nature de la constitution cachée de l'homme et de ses pouvoirs, ou nient leur existence, ne voient aucune raison de s'alarmer de ces expériences et aucun danger pour la société, pas plus que pour l'individu. Etant donné que ces écoles n'admettent pas l'existence réelle d'une évolution des pouvoirs intérieurs de l'homme à la même cadence et dans le même temps que toute autre évolution raciale et planétaire, elles ne peuvent présager dans le futur une utilisation diabolique possible des pouvoirs hypnotiques. Cependant, le Théosophe suggère une explication de ces phénomènes, attire l'attention sur des événements semblables qui se sont produits tout au long de l'histoire, et annonce clairement un danger à venir, si le monde pensant ne réalise pas la vraie nature de l'homme en tant qu'un être fait de pensée et de conscience — pensée et conscience étant le cadre et la base de sa construction, mais étant capables de provoquer aussi sa destruction, du moins celle de sa personnalité. Le danger ne réside pas dans la connaissance de ces choses et des procédés employés, mais dans l'absence de moralité et d'éthique chez ceux qui les emploient et les appliquent, maintenant et dans l'avenir.

Une théorie pouvant servir à expliquer l'hypnose et à poursuivre la recherche hypnotique est à peu près la suivante. L'homme est une âme qui vit de pensées et perçoit uniquement des pensées. Tout objet ou tout sujet se présente à lui comme une pensée, quel que soit le canal ou l'instrument — organe sensoriel ou centre mental — par lequel elle se présente à lui. Ces pensées peuvent être des mots, des idées ou des images. L'homme-âme doit avoir un intermédiaire ou un moyen de connexion qui l'unisse avec la Nature, au moyen duquel et par lequel il puisse acquérir connaissance et expérience. Ce lien est

un double éthéré, ou une contrepartie de son corps physique, dans lequel il demeure établi ; et, pour l'homme-âme, le corps physique représente la Nature. Dans ce double éthéré (appelé corps astral) se trouvent les organes des sens et les centres de perception, les organes physiques extérieurs étant seulement les canaux externes ou les moyens servant à concentrer les vibrations physiques de manière à les transmettre aux organes et centres astraux où l'âme les perçoit sous forme d'idées ou de pensées. Cet homme intérieur éthéré est fait de l'éther que la science admet maintenant comme une partie nécessaire de la Nature, mais bien qu'éthérique il n'en est pas moins substantiel. Parlant en termes de physique, tout stimulus externe venant de la nature est transféré du dehors au dedans. Mais, de la même manière, des stimuli peuvent être envoyés du dedans au dehors et c'est de cette dernière façon que nos pensées et nos désirs nous poussent à agir. Des stimuli sont envoyés de l'homme astral, à l'intérieur, vers la périphérie — le corps physique — et ils peuvent dominer le corps au point de l'altérer ou de lui causer une lésion partielle ou totale. Des cas où les cheveux deviennent gris en une nuit sont ainsi possibles. De cette même façon, la suggestion d'une cloque par brûlure peut créer un gonflement de la peau, une sécrétion, une inflammation et une douleur chez un sujet qui s'est soumis à l'influence de l'hypnotiseur. L'image ou l'idée d'une cloque s'imprime sur le corps astral et elle agit sur tous les nerfs physiques, en provoquant sensations, courants et sécrétions. Ces effets se produisent par l'intermédiaire du plexus et des ganglions nerveux sympathiques. C'est ainsi que des hommes et des femmes fanatiques en extase, gardant sans cesse en pensée l'image qu'ils se faisaient des blessures de Jésus, produisirent sur leur propre corps, par impression interne et stimulus projeté à la surface, toutes les marques des blessures par la couronne

d'épines et le coup de lance. C'était de l'auto-hypnotisation, possible seulement dans l'extase hystérique fanatique. Dans ces cas, il s'est produit que la concentration mentale continue a imprimé l'image profondément sur le corps astral, et que les molécules physiques, toujours changeantes ont été impressionnées de l'intérieur, avec comme résultat les *stigmates*. Dans l'hypnose commandée par un tiers, la seule différence est une différence de temps ; tout comme dans les exemples qui précèdent l'opérateur doit simplement créer l'image et l'imprimer sur le sujet, après avoir soumis ce dernier au processus hypnotique, tandis que dans l'auto-hypnotisation une extase vécue pendant des durées prolongées est nécessaire pour produire l'impression complète.

Quand il y a eu soumission au processus hypnotique — ou subjugation, comme je l'appellerais — une disjonction se produit entre l'homme-âme et le corps astral, lequel se trouve dès lors privé de volonté et devient le jouet de toutes suggestions susceptibles de s'introduire sans trouver d'opposition, et celles-ci peuvent surgir et surgissent effectivement parfois sans que l'opérateur y ait pensé et qu'il en, ait eu l'intention. C'est ainsi que l'on devient sensible à la suggestion. L'idée, la pensée ou l'image d'un acte est d'abord imprimée par suggestion dans le corps astral puis on réveille le patient : au moment fixé par celui qui en a donné la suggestion, un sommeil ou état hypnotique secondaire se produit automatiquement et, à ce moment, la disjonction entre l'âme et le corps astral survenant d'elle-même, l'acte suggéré est exécuté, à moins, que — comme cela arrive rarement — l'homme-âme résiste suffisamment pour l'empêcher. En conséquence, nous signalons un élément de danger dans le fait que, au moment suggéré, l'état hypnotique survient secondairement par association. Que je sache, les hypnotiseurs n'ont pas perçu ce

point. On voit que bien que le sujet ne soit plus il sous hypnose, l'influence de l'opérateur une fois projetée sur lui ne le quittera pas jusqu'au jour de la mort de l'opérateur.

Mais comment se fait-il que le sujet puisse voir sur une carte vierge la représentation d'un objet simplement parce que vous avez voulu qu'elle y soit ? C'est parce que chaque pensée de tout homme crée une image ; et une pensée d'un objet déterminé crée une forme déterminée dans la lumière astrale où existe et fonctionne le corps astral lequel interpénètre également chaque partie du corps physique. L'image du dessin voulu sur la carte étant ainsi formée, elle reste dans la lumière ou sphère astrale entourant la carte, et se trouve là, objective au sens astral du sujet hypnotisé.

Lorsque corps, âme et homme astral sont en rapport convenable, nous avons un homme sain ; mais, si on l'hypnotise, le rapport est rompu, et nous avons une personne qui n'est pas à ce moment tout à fait équilibrée. Les fous délirants sont ceux chez qui la disjonction entre l'homme astral et l'âme est complète. Lorsque le sujet hypnotisé reste des mois dans cet état, l'homme astral est devenu l'esclave du corps et de ses souvenirs, mais, comme l'âme n'est pas concernée, il n'y a pas de réelle mémoire actuelle et il n'est gardé aucun souvenir de *cette période-là*.

Le cas de certains sujets manifestant diverses personnalités suggère la doctrine d'une vie antérieure sur terre pour tous les hommes. La division opérée entre l'âme et l'homme astral affranchit ce dernier de certaines des limitations de la mémoire cérébrale, si bien que la mémoire intérieure peut agir, et nous avons alors le cas d'une personne revivant certaine partie d'une existence antérieure ou de plusieurs.

Mais il y a également cette seconde possibilité : par ce processus, une autre entité différente peut entrer dans le corps et

le cerveau et se faire passer pour la personne réelle. De telles entités existent effectivement : ce sont les coques astrales d'hommes et de femmes hors du corps physique. Si elles entrent, la personne devient folle, et plus d'un fou n'est qu'un corps habité par une entité qui ne lui appartient pas.

Le processus de mise sous hypnose jusqu'ici n'est pas connu relativement à ce qui se passe en fait pour les molécules. Nous affirmons que ces molécules sont comprimées de la périphérie vers le centre au lieu d'être en expansion du dedans vers la surface. Cette contraction est l'un des symptômes de la mort et c'est pourquoi la pratique de l'hypnose est un grand pas vers la mort physique et morale. Il faudrait bien admettre l'opinion exprimée par le Dr Charcot, affirmant qu'un sujet est susceptible de tomber sous l'influence hypnotique entre les mains de n'importe qui, et que, de plus, l'hypnotisme a, parmi ses patients, généralement une foule d'hystériques, ce qui rend indiscutable la nécessité d'une réglementation légale de l'hypnotisme. Je vais encore plus loin et j'affirme ceci : bien des personnes sont déjà dans un état à demi-hypnotique, facilement influencées par les gens sans principes et sans morale ; le pouvoir d'hypnotiser et la faculté d'y être sensible sont l'un et l'autre des états progressifs de notre évolution raciale dont on peut tirer parti à des fins égoïstes, méchantes et dégradantes, et qu'on utilisera effectivement, à moins que la race — et tout spécialement sa partie occidentale — comprenne et pratique la véritable éthique basée sur la fraternité de l'humanité. On trouve l'éthique la plus pure dans les paroles de Jésus, mais elle est universellement réduite à néant par l'Eglise, l'Etat et l'individu. Les doctrines théosophiques de l'homme et de la nature offrent une base vraie et nécessaire à l'éthique et une incitation à sa pratique, en la débarrassant de toute idée de favoritisme et de perspectives illogiques de damnation éternelle. Et c'est

seulement à l'aide de ces doctrines que l'on peut écarter les dangers de l'hypnotisme, puisque la législation, tout en prévoyant des peines, ne changera pas ni n'empêchera les pratiques faites en privé inspirées par l'égoïsme et la cupidité.

William Q. JUDGE.
The Path, Février 1894